

## CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 16 décembre 2021

## NOTE DE PRESENTATION

**OBJET** : Avances sur subventions et participations 2022 à certaines associations ou établissements publics

Rapporteur : Isabelle Drancy

Compte tenu du vote du budget au mois de mars, certaines associations et établissements publics sollicitent le versement d'une avance sur leur subvention ou participation afin de faire face à leurs besoins de trésorerie.

Comme les années précédentes, le conseil municipal est donc invité à décider le principe du versement d'avances étant précisé que les sommes ainsi proposées constituent des maxima et ne sont mandatées qu'en fonction des besoins de trésorerie.

Ainsi en 2021, la situation s'est présentée ainsi qu'il suit :

ASSOCIATION ou ETABLISSEMENT	Subvention 2021 votée (délibération 25 mars 2021)	Avances 2021 votées (délibération 17 décembre 2020)	Avances 2021 effectivement versées			
			Versements		% versé	
			Dates	Montants	s/ avance	.s/ subv
		montant				
ASAS Basket masculin	45 000,00 €	10 000,00 €	09/03/2021	10 000,00 €	100,0%	22,22%
ASAS Basket féminin	145 000,00 €	80 000,00 €	09/03/2021	80 000,00 €	100,0%	55,17%
Football club de Sceaux	25 000,00 €	15 000,00 €	/	- €	0,0%	0,00%
Tennis de table	24 200,00 €	25 000,00 €	/	- €	0,0%	0,00%
Centre communal d'action sociale	333 000,00 €	150 000,00 €	/	- €	0,0%	0,00%

Il est proposé au conseil municipal de bien vouloir autoriser le versement en début d'année d'avances sur subvention et participation 2022 à certaines associations ou établissements publics et de fixer ces montants dans la limite des subventions et participations accordées au titre de l'année 2021, selon les modalités suivantes :

Association ou organisme bénéficiaire :	Montant subvention accordée au titre de 2021	Montant de l'avance demandée au titre de 2022
A.S.A.S. basket	190 000 €	50 000 €
Football Club de Sceaux	25 000 €	14 000 €
Tennis de table	24 200 €	14 000 €
Animathèque MJC de Sceaux	449 500 €	112 375 €
Centre social et culturel des Blagis	295 100 €	118 000 €
Centre communal d'action sociale	333 000 €	150 000 €